

CONSEIL SCIENTIFIQUE RÉGIONAL DU PATRIMOINE NATUREL DE NORMANDIE

Avis CSRPN n° 2024-09-04

Avis du CSRPN de Normandie

Analyse des scénarios de pérennisation du reposoir sur dune de l'estuaire de la Seine

Présentation du dossier

La réunion de la commission « espaces protégés » s'est tenue à la mairie de Balleroy le 5 juin 2024, en présence de 9 membres.

Haropa Port, accompagné du bureau d'études Rainette, a présenté les résultats de l'analyse des scénarios de pérennisation du reposoir sur dune présent dans l'estuaire de la Seine. Une présentation du contexte général et des enjeux du reposoir a été faite lors de la précédente commission, le 14 mars 2024.

Pierre Beaudouin (Haropa Port) a présenté aux membres de la commission, les principaux résultats. Trois scénarios ont été évalués :

- un scénario 0 dit de « laisser faire » ;
- un scénario 2 de rechargement sédimentaire et de création d'épis ;
- un scénario 3 de déplacement du reposoir sur un site voisin.

D'autres scénarios ont été envisagés, mais écartés.

Les incidences des trois scénarios ont été comparées sur la base d'une analyse multicritère comprenant quatre critères :

- l'atteinte des objectifs de la mesure (le reposoir sur dune constituant une mesure compensatoire aux aménagements de Port 2000 en 2002) ;
- les effets sur le milieu naturel ;
- les enjeux techniques et financiers ;
- les enjeux réglementaires.

Principales remarques de la commission « espaces protégés » :

Les membres de la commission « espaces protégés » ont souligné la qualité et la clarté de l'étude. Ils ont également apprécié que le scénario 0 de laisser faire ait fait l'objet d'une véritable analyse, au même titre que les autres scénarios, ce qui ne semblait pas le cas initialement lors de la commission du 14 mars 2024.

Les membres de la commission ont posé plusieurs questions :

Secrétariat du CSRPN : DREAL Normandie

Cité administrative 76000 Rouen

tél : +33-2-76-00-07-24 – <http://www..normandie.developpement-durable.gouv.fr>

CONSEIL SCIENTIFIQUE RÉGIONAL DU PATRIMOINE NATUREL DE NORMANDIE

- sur le niveau de prise en compte des évolutions climatiques (et de la montée du niveau marin) : Haropa a répondu que les modèles d'évolution du niveau de la mer ont été pris en compte, mais qu'avec une évolution de + 60 cm, tous les scénarios sont de toute façon impactés par l'élévation du niveau marin ;

- sur le choix du périmètre d'étude, à l'échelle du site, et non à l'échelle de l'estuaire ;

- sur la prise en compte dans le scénario 3 du rapprochement du site de la voie ferrée avec possible effet de dérangement : pour Haropa, la présence de merlons et talus réduit les effets de la voie ferrée.

Plusieurs remarques et points ont été discutés :

- les membres regrettent que, dans le scénario 3, le site repéré pour le déplacement du reposoir constitue déjà une mesure compensatoire pour des habitats terrestres, le site ne pouvant être le support des deux mesures en même temps ;
- les membres regrettent la faiblesse de définition des mesures d'accompagnement dans le scénario 0, et donc de la prise en compte de leurs effets ;
- les membres ont discuté la pertinence de l'analyse multicritère, qui met sur le même plan des enjeux environnementaux et des enjeux techniques, financiers et réglementaires ; il a été estimé que le rôle du CSRPN n'est pas de se prononcer sur ces enjeux techniques et réglementaires ; cependant, les retirer de l'analyse multicritère bouleverse le classement des scénarios ;
- les membres ont discuté de la pertinence d'un tel investissement dans une mesure compensatoire dans un contexte de baisse tendancielle des populations limicoles pour des raisons indépendantes (notamment perturbation du réseau trophique) ;
- les membres ont discuté du rôle des gabions dans la pérennisation du reposoir, avec la possibilité de les inclure dans le périmètre des scénarios et dans des mesures d'accompagnement.

Avis du CSRPN de Normandie :

Au regard des résultats de l'analyse multicritère des trois scénarios étudiés par Haropa port pour la pérennisation du reposoir sur dune de l'estuaire de la Seine, le CSRPN considère le scénario 0 de laisser faire comme le plus pertinent, sous réserve que les mesures d'accompagnement associées soient clairement définies et pleinement intégrées comme éléments de mise en œuvre du scénario.

Ce scénario encourage en effet une vision dynamique du reposoir guidée par les évolutions de l'estuaire. Sous cet angle de vue, l'érosion du cordon dunaire n'est pas perçue comme la mise à mal des fonctionnalités du reposoir, mais comme leur déplacement vers l'est, au gré du déplacement de la flèche sableuse qui compose ce cordon dunaire. Le problème est dès lors le fait que ce cordon entre désormais dans la zone de chasse avec le dérangement des oiseaux que cela implique.

CONSEIL SCIENTIFIQUE RÉGIONAL DU PATRIMOINE NATUREL DE NORMANDIE

Le CSRPN considère donc que les mesures d'accompagnement doivent porter sur ces zones de chasse, de façon à accompagner une transition de l'activité qui la rende compatible avec ce déplacement du reposoir. À cette condition, le scénario 0 sera en mesure de maintenir les fonctionnalités du site, et donc la bonne atteinte des objectifs de la mesure compensatoire.

Conformément à l'article R411-25 du Code de l'Environnement, le présent avis est transmis à Monsieur le préfet de région et à Monsieur le Président du Conseil Régional et sera publié sur le site de la DREAL au titre du porter à connaissance des travaux du Conseil.

Le président du CSRPN

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Thierry Lecomte', written over a horizontal line.

Thierry Lecomte